

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX (la « Municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1er janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de certaines de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers dérogent aux normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés



BENJAMIN LAGARDE, CPA auditeur
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 19 mars 2024

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	1 448 309	1 595 685	1 381 714
Investissement	2	687 980	726 538	293 670
	3	2 136 289	2 322 223	1 675 384
Charges				
	4	1 340 298	1 911 019	1 655 312
Excédent (déficit) de l'exercice				
	5	795 991	411 204	20 072
Moins : revenus d'investissement	6 (687 980)(726 538)(293 670)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	108 011	(315 334)	(273 598)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		502 472	301 296
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (55 200)(55 200)(55 100)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (77 500)(76 655)(69 916)
Excédent (déficit) accumulé	12	24 689	25 197	56 274
Autres éléments de conciliation	13			
	14	(108 011)	395 814	232 554
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		80 480	(41 044)

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1		304 734
Débiteurs	2	4 676 636	3 875 214
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	4 676 636	4 179 948
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6	180 097	
Dette à long terme	7	4 474 020	771 394
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	693 002	4 183 575
	10	5 347 119	4 954 969
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(670 483)	(775 021)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	7 546 988	7 246 266
Autres	13	33 146	27 202
	14	7 580 134	7 273 468
Excédent (déficit) accumulé	15	6 909 651	6 498 447

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	322 437	249 957
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Budget exercice suivant	2.1		24 689
▪ Ressource en loisirs	2.2	3 841	
	3	3 841	24 689
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	21 347	20 497
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6		
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	2 800	
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	()	()
Financement des investissements en cours	12		(269 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	6 559 226	6 472 304
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	6 909 651	6 498 447

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	989 600
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	1 027 792

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	951 066	732 133
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	38 534	43 667
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	3 523 000	
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	4 512 600	775 800

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	1 022 018	1 053 864	866 907
Compensations tenant lieu de taxes	13	687	967	727
Quotes-parts	14			
Transferts	15	334 559	396 730	383 010
Services rendus	16	50 595	70 096	44 845
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	25 450	30 184	57 756
Autres	18	15 000	43 844	28 469
	19	1 448 309	1 595 685	1 381 714
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22	687 980	726 538	293 670
Autres	23			
	24	687 980	726 538	293 670
	25	2 136 289	2 322 223	1 675 384

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Administration générale	1	456 073	393 466	5 691		399 157	462 795
Sécurité publique							
Police	2	72 211	72 753			72 753	71 534
Sécurité incendie	3	83 001	73 377	46 155		119 532	117 337
Autres	4	1 995	915			915	957
Transport							
Réseau routier	5	390 655	336 309	403 148		739 457	558 431
Transport collectif	6	3 836	3 836			3 836	5 235
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	16 558	12 186	21 028		33 214	29 653
Matières résiduelles	9	84 850	99 236	3 978		103 214	114 536
Autres	10	2 584	2 584			2 584	74 178
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	103 556	74 791	966		75 757	46 866
Promotion et développement économique	13						
Autres	14	2 146	2 146			2 146	2 146
Loisirs et culture	15	76 673	71 401	21 506		92 907	100 413
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	46 160	265 547			265 547	71 231
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	1 340 298	1 408 547	502 472		1 911 019	1 655 312
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		502 472 (502 472)			
	21	1 340 298	1 911 019			1 911 019	1 655 312

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	726 538	293 670
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (803 194)(394 020)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4	269 000	
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	76 655	69 916
Excédent accumulé	6		
	7	(457 539)	(324 104)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	268 999	(30 434)

Extrait du rapport financier, page S14